

MOT DE LA MAIRESSE – JUILLET 2020

Chers Dionysiennes et Dionysiens,

TRAVAUX DE VOIRIE : Après la réfection du 4^e rang des Grand-Bois Ouest, réalisée selon l'échéancier initial c'est maintenant au tour de la rue du Domaine de bénéficier de travaux majeurs depuis le 8 juin dernier. Ces travaux se déroulent également selon l'échéancier prévu et devraient se terminer vers le 24 juillet. La réfection du ponceau de la route Goddu quant à elle devrait débuter dans la semaine du 6 juillet. Enfin, les travaux annuels d'asphaltage tel qu'inscrit à notre budget 2020 seront effectués en juillet et le rechargement des rangs est également terminé. L'ensemble de ces améliorations représente un investissement majeur dans nos infrastructures routières, soit plus de 2.5 millions \$ dont près de 1.2 million \$ sont subventionnés. Encore un grand merci aux utilisateurs de ces voies de circulation et aux résidents des secteurs visés, pour votre patience et votre compréhension.

COVID-19 – REPRISSE PROGRESSIVE : Durant le dernier mois, nous avons vu l'annonce de reprise de la majorité des secteurs d'activités ce qui, avec le beau temps, nous a donné des ailes. Toutefois, la menace d'une deuxième vague à l'automne est toujours là et selon la santé publique, son importance sera directement liée à la rigueur que nous aurons à continuer à respecter les consignes recommandées de distanciation, de port du masque et de lavage fréquent des mains. Nous pouvons profiter des reprises d'activités et de ce bel été tout en gardant la même rigueur. Continuer à suivre ces consignes nous permet de nous protéger et de protéger les autres, c'est peut-être un choix personnel, mais c'est une responsabilité collective que nous avons tous. Un grand merci à tous d'en être conscients et de faire une différence pour notre communauté.

SERVICES MUNICIPAUX ET SÉANCES DU CONSEIL : Comme vous le verrez dans les prochaines pages, quelques activités municipales sont maintenant offertes. Soyez assurés que les mesures de santé publique seront respectées lors de ces activités. L'accès en personne au bureau municipal est possible pour certains services bien précis, sur rendez-vous seulement et en respectant les mesures de sécurité en vigueur. Nous avons le souci de protéger nos employés ainsi que les visiteurs qui se présentent à nos bureaux. Nous vous rappelons que vous pouvez nous joindre par téléphone durant les heures normales de bureau, par courriel, par la poste ou en utilisant la boîte de courrier située à gauche de la porte de nos bureaux au 129 Yamaska.

Nos séances du conseil se tiennent toujours à huis clos puisque nous n'avons pas encore eu l'autorisation de les ouvrir au public. Elles sont enregistrées et diffusées sur notre site internet et l'ordre du jour est mis en ligne la journée même de l'assemblée. Vos questions, si vous en avez, peuvent nous être acheminées via la section « nous joindre » de notre site internet.

ENCORE UN GRAND MERCI À TOUS POUR VOTRE CONTRIBUTION, QUELLE QU'ELLE SOIT, À RENDRE PLUS DOUCE LA SITUATION QUE NOUS VIVONS DEPUIS LE MOIS DE MARS!

UN BEL ÉTÉ À TOUS!

Ginette Thibault, mairesse
Saint-Denis-sur-Richelieu